

Mai 2007

CEZANNE – ENTREMONT

Une approche environnementale



PAR

ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE ENTREMONT

ASSOCIATION LAUVES-CEZANNE

ASSOCIATION DES AMIS DE LA MARGUERITE

CIQ BRUNET

CIQ DES LAUVES, DES PLATANES ET LEURS ALENTOURS

Introduction

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) d'Entremont a déjà 10 ans. Sa création en 1997 est d'une très grande importance, elle marque la volonté de préserver ce qui constitue un des plus beaux sites d'Aix en Provence. Le présent document concerne essentiellement les secteurs I, II et III de la ZPPAUP.

La création de la ZPPAUP a permis d'enrayer la pression immobilière très forte dans le secteur en raison même de son attrait. Les recommandations de la ZPPAUP ont été prises en compte dans la révision du POS qui a suivi.

La protection de la Cuvette Saint-Donat par exemple, se révèle être un succès. En effet, les derniers terrains agricoles n'ont pas été laissés en friche, mais certains se sont transformés en vergers d'oliviers qui participent maintenant au charme de ce quartier.

A Entremont, qui domine la cité historique d'Aix en Provence d'une bonne centaine de mètres, la vue s'ouvre dans toutes les directions et notamment sur Sainte-Victoire.

Mais Entremont n'est pas seulement un belvédère extraordinaire, la montée à Entremont à partir d'Aix-en Provence est une promenade à travers les paysages cézanniens en passant par le quartier de l'Atelier Cézanne qui a marqué les dernières années du peintre.

L'Année Cézanne a contribué à renforcer cet aspect, ce secteur d'Aix en Provence est certainement maintenant un des sites touristiques les plus importants de Provence.

Enfin l'oppidum Entremont, un des plus beaux oppidums de Provence, est un peu à Aix-en-Provence ce que Fiesole est à Florence. Entremont a été créé vers 175 avant Jésus Christ. Les vestiges de la ville constituent aujourd'hui un témoignage unique de la première implantation urbaine avant que les Romains ne fondent Aix-en-Provence, première ville romaine sur le territoire français.

1. Les réalisations de 2002-2007

Quatre associations travaillent depuis longtemps ensemble sur ce secteur. Elles ont notamment participé aux discussions qui ont présidé à la réalisation de la ZPPAUP : l'Association Archéologique Entremont (AAE), L'Association Lauves-Cézanne (ALC), l'Association des Amis de la Marguerite (AAM) et le CIQ Brunet (CIQB).

En 2002, ces quatre associations ont rédigé un document « Cézanne-Entremont une approche environnementale » [1], pour attirer l'attention de la Municipalité d'Aix-en-Provence sur le caractère exceptionnel du site et proposer des réalisations pratiques.

Cet appel a été entendu avec plusieurs réalisations significatives :

- l'aménagement du terrain des peintres
- le percement de la voie Ontano et la mise en chemin piétonnier du Chemin de la Marguerite (pose de la barrière fermant le chemin en août 2006)
- le Parc-relais des Hauts de Brunet (ouverture janvier 2007)



Une conception paysagère réussie pour l'Avenue Ontano



Le Chemin de la Marguerite rénové dans sa première partie

1.1 L'aménagement du terrain des peintres

Pour les nombreux touristes qui visitent l'atelier Cézanne, la première vue sur Sainte-Victoire ne se dévoile qu'au Portail Cézanne. La création du terrain de peintres plus haut sur l'Avenue Paul Cézanne, au moment de la réalisation du lotissement de la Marguerite, a été une très belle initiative.

L'accès aux reproductions du peintre et à la vue sur Sainte-Victoire se fait maintenant à partir de l'Avenue, par un cheminement de qualité tout à fait adapté qui a bien mis en valeur le site. Celui-ci est très fréquenté et constitue une variante agréable au Chemin de la Marguerite.

1.2 Le percement de la voie Ontano et la mise en chemin piétonnier du Chemin de la Marguerite (pose de la barrière fermant le chemin en août 2006)

Le Chemin de la Marguerite était devenu au fil des ans une route de contournement de l'Avenue Fernand Benoît. Le percement de l'Avenue Ontano et la fermeture du Chemin de la Marguerite à la circulation traversante par une barrière en août 2006, a rétabli le calme et la tranquillité pour les riverains et pour ceux qui y cheminent à partir de l'Avenue Paul Cézanne en direction d'Entremont.

Mais la conception paysagère de l'Avenue Ontano est en elle-même aussi une très belle réalisation qui autorise également un cheminement agréable. Elle crée de fait un lien très utile entre le quartier des Hauts de Brunet et le Quartier de la Marguerite.

Ces aménagements accompagnés de plantations et de petits parcs de verdure sont agrémentés de panneaux d'information concernant Paul Cézanne et Entremont. Ils participent à la mise en valeur du site de la meilleure manière. Cette mise en valeur s'adresse aux habitants d'Aix mais aussi aux nombreux touristes qui s'aventurent dans ce secteur. Ainsi par exemple L'AAE sur son site web fournit toutes les indications pour redescendre sur Aix-en-Provence en empruntant ces cheminements.

1.3 Le Parc-relais des Hauts de Brunet (ouverture janvier 2007)

Dans le document de 2002, les Associations recommandaient la construction d'un tel Parc qui permet de freiner l'entrée massive des voitures sur le site historique d'Aix-en-Provence.

Bien sûr cette création s'est faite au détriment d'un espace vert, mais le succès du Parc dès sa création témoigne de sa nécessité.

Par ailleurs, la navette du Parc dessert aussi maintenant le Lotissement de la Marguerite, et elle est potentiellement attractive pour le lotissement des Casams et des Hauts de Cassagne. Ceci apporte une amélioration appréciable pour ce quartier relativement éloigné à pied du vieil Aix. La création d'un rond-point et la mise en valeur de l'entrée de ville en provenance de Puyricard sont des éléments supplémentaires qui contribuent largement à la réussite du parc-relais

2. La nécessaire évolution du site d'Entremont

Au Conseil municipal du 25 Avril 2005 ont été présentées les orientations principales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le document préparatoire du PADD mentionne simplement à propos du secteur :

« Les paysages cézanniens et le site historique d'Entremont situés au nord à la périphérie de la ville continueront de faire l'objet d'une protection particulière. La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager permet de protéger l'ossature du paysage, de maîtriser une constructibilité liée à cette protection et de cadrer avec la réalité économique et humaine du terrain. De plus un projet ambitieux de parc autour du Site d'Entremont pourrait voir le jour »

En effet la situation d'Entremont n'est pas satisfaisante. Un certain retard a été pris, dans l'aménagement du site et de ses accès. Entremont reste un lieu trop peu pratiqué par les Aixois.

Par sa position, il pourrait constituer un grand Parc Urbain largement ouvert mais :

- ✍ son accès routier débouchant sur la route de Puyricard et à proximité de l'autoroute A51 est difficile et il est urgent de le revoir.
- ✍ son accès piétonnier naturel par le chemin de la Marguerite a été rétabli mais il reste à définir un cheminement piétonnier pour entrer sur le site.
- ✍ le débouché piétonnier sur le Chemin des Lauves s'est perdu au cours du temps (grignoté par les riverains) et mériterait d'être rouvert.
- ✍ l'aménagement futur du Parc, son ouverture au Public doivent être étudiés. La ville d'Aix-en-Provence doit sans doute jouer un rôle plus actif dans la gestion du site.



Une partie des vestiges d'Entremont- fours de boulanger (photo Charrière)

2.1 Etat actuel

Toutes les informations concernant l'oppidum d'Entremont peuvent être trouvées sur deux sites web d'un très grand intérêt :

- celui de la DRAC (<http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/entremont/fr>)
- celui de l'AAE (<http://www.asso-archeo-entremont.com/>).

En pratique, c'est l'Association Archéologique Entremont qui organise les visites à date fixe pour tout public (le calendrier est visible sur son site web). Les visites à la demande pour groupes constitués sont le plus souvent assurées par la gardienne fonctionnaire de la DRAC.

Le cadre administratif actuel de gestion de l'oppidum est orienté essentiellement vers les aspects concernant l'archéologie et les fouilles. Il ne favorise pas la fréquentation des Aixois et il est peu adapté à une exploitation touristique qui pourrait être développée.

Ainsi les heures d'ouverture d'Entremont ne sont pas celles d'un Parc Public qu'il mériterait d'être, mais sont trop restreintes, incluant une fermeture entre midi et deux heures. Pendant les horaires d'été le site est fermé à 18 h, au moment où la température devient plus clémente. Il est à noter que les horaires affichés sous-entendent en fait une fermeture des portes une demie-heure avant, pour vider le parc de ses visiteurs comme dans un musée.

Enfin depuis juillet 2006 les chiens sont interdits, même tenus en laisse.

Cet ensemble de restrictions crée une frustration chez les habitants du quartier ou les touristes qui trouvent souvent porte close après avoir emprunté le Chemin de la Marguerite.

2.2 Evolution possible du site d'Entremont

Les Associations à l'origine du présent document sont en accord avec les propositions concernant l'évolution du site d'Entremont qui sont présentées sur le site web de l'AAE sous la rubrique :

« Pour une meilleure exploitation touristique de l'oppidum d'Entremont à Aix-en-Provence »

Cette présentation ambitieuse, puisqu'elle inclut la création d'un parc exposant des reconstitutions archéologiques, doit être envisagée sur la durée. La priorité est déjà d'imaginer une restructuration de l'oppidum d'Entremont.

En effet, pour les habitants des quartiers des Hauts d'Aix, le site d'Entremont ne constitue pas seulement un musée mais représente aussi un espace vert et un parc exceptionnel, en fait le seul dont dispose le quartier.

Alors que la liaison piétonnière naturelle avec la ville est presque rétablie avec l'aménagement du Chemin de la Marguerite, l'oppidum d'Entremont ne permet toujours pas en pratique un accès facile.

La protection semble tout-à-fait justifiée pour la partie concernant les vestiges et elle mériterait même d'être renforcée afin de mieux les préserver. L'interdiction d'accès au parc en fin d'après midi et entre midi et deux heures paraît par contre moins appropriée et contribue à maintenir confidentiel le site d'Entremont qui mérite pourtant d'être mieux connu et qui pourrait l'être maintenant grâce au Chemin de la Marguerite.

Ainsi nous pensons tout d'abord qu'il faut séparer deux zones dans le parc:

- la zone de visite archéologique, clôturée et d'accès payant;
- la zone de promenade dans la verdure, clôturée elle aussi, mais d'accès gratuit, ce qui ne demande que quelques améliorations minimales.

Par ailleurs, l'ensemble du parc devrait être équipé d'un réseau de bornes d'eau en cas d'incendie. Un débroussaillage des abords du parc dans les propriétés privées devrait être exigé par mesure de sécurité. Il faudrait aussi que des accords amiables permettent des élagages calculés dans les propriétés limitrophes pour rétablir certaines échappées sur le panorama.

Une telle évolution nécessite certainement une évolution du cadre administratif de gestion de l'oppidum et certains moyens pour protéger les vestiges de manière plus conséquente.

Cette nécessaire évolution pourrait certainement trouver une solution dans le cadre de la définition de nouveaux objectifs pour le site dans lesquels la Municipalité pourrait jouer un rôle actif. Ces objectifs sont liés à une amélioration du cadre de vie des habitants d'Aix-en-Provence et particulièrement de ce quartier. Ils devraient également viser à une meilleure appropriation de notre patrimoine historique en facilitant l'accès.

Les récents aménagements de la Municipalité d'Aix sur le Chemin de la Marguerite montrent que ces éléments commencent à être pris sérieusement en compte. Ceux-ci doivent être toutefois complétés par de nouvelles créations de cheminements piétonniers qui ont d'ailleurs été prévus au moment de la création de la ZPPAUP.

2.3 L'accès routier à Entremont

L'accès routier à Entremont se trouve au cœur de l'échangeur entre l'Avenue Fernand Benoit et l'autoroute A51. Une description complète des mésaventures de l'automobiliste qui cherche à entrer sur le parking de l'oppidum ou à en sortir peut être trouvée sur le site web de l'AAE. De plus l'accès est impossible aux cars.

Il est clair que toute solution exige une profonde modification de cet échangeur routier, de toute façon dangereux et source d'embouteillages. Les associations de quartiers le demandent depuis longtemps en dénonçant un vrai « point noir » du réseau routier. La création de nouvelles bretelles nous semble inévitable

3. Les cheminements piétonniers

En fait le règlement de la ZPPAUP va bien plus loin que la seule protection des secteurs concernés contre la pression immobilière. Le règlement de la ZPPAUP évoque ainsi les servitudes de passage pour cheminement public qui pourraient être exigées en rapport avec le cahier de recommandations de la ZPPAUP.

A cet égard le Cahier de recommandations évoque bien sûr l'articulation du site d'Entremont avec le quartier et mentionne «qu'il faut réserver sur le site des itinéraires de cheminement piétons tant utiles aux déplacements quotidiens qu'aux promenades et loisirs ».

La création du Cheminement piéton du Chemin de la Marguerite et sa fermeture en dépit des difficultés rencontrées a participé de cet esprit.

Il reste encore beaucoup à faire dans cette direction, les projets dans ce domaine, comme pour le Chemin de la Marguerite, demandent beaucoup de temps et de patience. Le succès de tels projets est visible dans les différents quartiers d'Aix-en-Provence où ils ont pu être menés à bien. Il se mesure à la fréquentation qui est particulièrement visible dans les villes du Sud comme Aix-en-Provence. Le document ci-dessous fait des propositions qui sont illustrées dans le schéma en fin de document (Le quartier des Hauts d'Aix et ses cheminements piétonniers).

L'axe principal de ces propositions concerne le développement d'accès piétonniers à Entremont qui accompagneraient l'évolution décrite au paragraphe 2 avec l'ouverture de plusieurs portes « piétonnières » ce qui est classique dans un Parc Public.

Une évolution importante à cet égard est le rétablissement d'un accès par le chemin des Lauves qui a toujours existé.

3.1 Cheminement « Carrefour Mazenod – Casams » (servitude)

L'existence du lotissement des Casams et le développement des Hauts de Cassagne méritent maintenant la création sur la gauche du chemin des Lauves en montant, d'une large bande piétonnière permettant une liaison avec le quartier et les arrêts d'autobus. A cet égard, le carrefour (Filippi-Mazenod-Paul Cézanne-Lauves) doit être aménagé de manière urgente pour les piétons et pour les automobiles, car il présente actuellement des grands risques pour la sécurité.

3.2 Entrée sur Entremont à partir du cheminement de la Marguerite

Cette entrée est possible à partir du cheminement (1) ou mieux du cheminement (2) qui permet de s'éloigner au plus vite des bruits de l'Avenue Fernand Benoît. Le cheminement (2) nécessite la création d'une entrée piétonnière. Il est à noter que c'est le cheminement recommandé par l'Architecte de la ZPPAUP.

3.3 Sortie d'Entremont sur le Chemin des Lauves

La sortie d'Entremont peut se faire soit par la servitude SP2, soit par le cheminement (3).

Il est à noter que l'entrée de SP2 a été fermée en 2001 par les propriétaires des terrains. L'Architecte recommande plutôt le cheminement (3) qui nécessiterait la création d'une servitude.

3.4 Cheminement le long du canal Lauves-Saint Donat

Le Cheminement le long du canal constitue une promenade remarquable en belvédère sur la Cuvette St Donat qui figure explicitement dans le Cahier de Recommandations de la ZPPAUP. Il a l'avantage de s'articuler avec le cheminement (3).

Ce canal a été malheureusement rétrocédé à l'amiable aux riverains lors de sa mise hors service, il n'est plus accessible. Il faudrait rétablir une servitude de passage.

Ce cheminement présenterait le très grand intérêt d'établir une liaison piétonnière agréable entre le quartier des Platanes et le Quartier des Hauts d'Aix en passant par les Hauts de Saint-Donat.

4. Préserver l'environnement face à la pression immobilière

En mars 1997, les Associations, tout en approuvant le projet de ZPPAUP et le projet de révision du POS du secteur Nord d'Aix-en-Provence, émettaient un document demandant la révision d'un certain nombre d'orientations du POS comme présentant de fâcheuses discordances avec le projet de ZPPAUP [2].

En dépit d'une pétition, ces orientations ont été maintenues et conduisent aujourd'hui en particulier à la construction figurant au 51 Av Paul Cézanne et à la construction du lotissement des Hauts de Cassagne (voir illustrations ci dessous).

Sans être opposé à un développement urbain raisonnable du secteur, chacun peut constater l'impact dommageable sur l'environnement de telles réalisations en passant sur l'Avenue Paul Cézanne ou à partir de la table d'orientation de l'oppidum d'Entremont.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme d'Aix en Provence (PLU), qui va intervenir dans la prochaine période, doit être l'occasion de recadrer ces orientations, de revenir sur le document [2], afin d'éviter que de tels projets voient le jour dans d'autres secteurs.

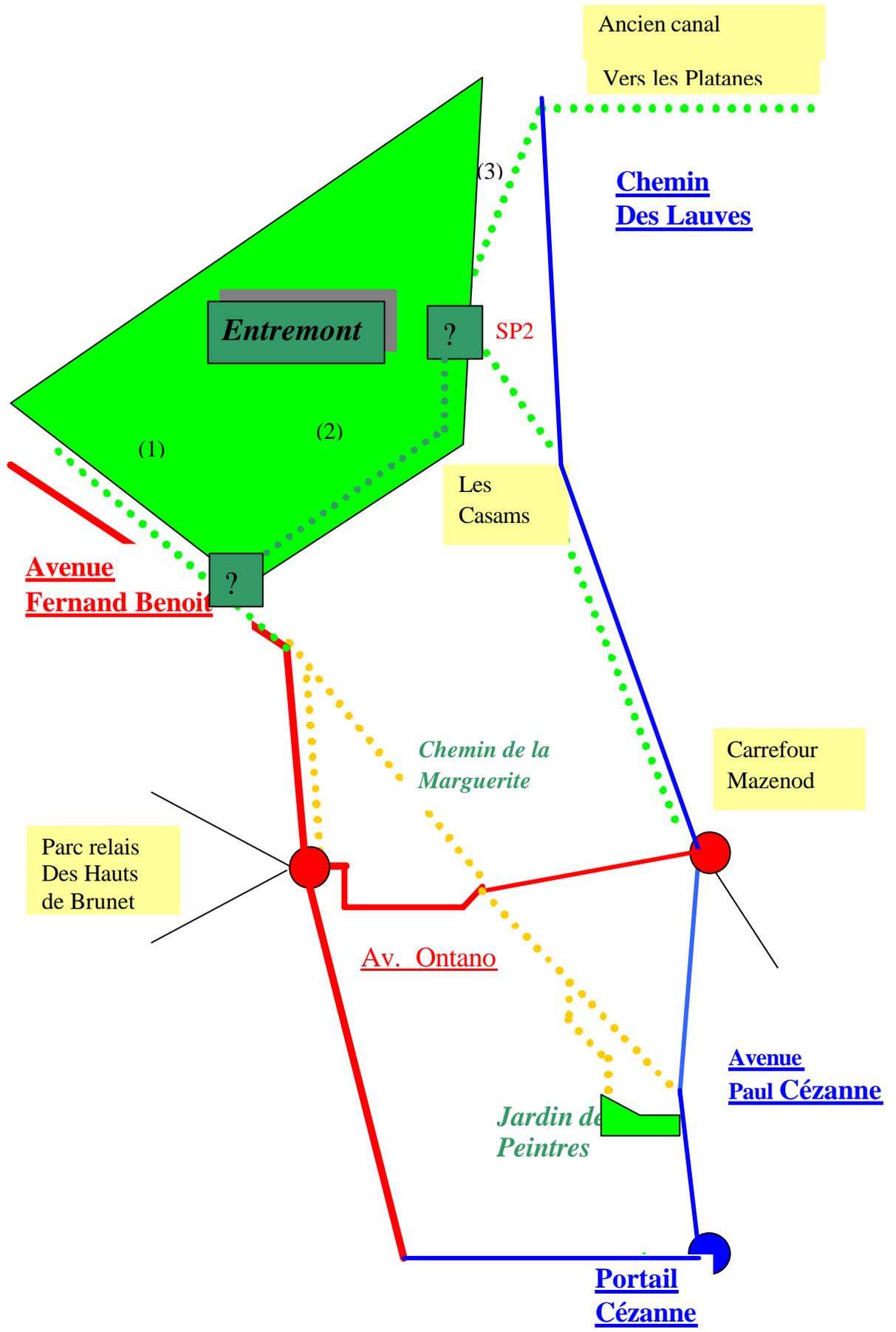
L'élaboration du PLU devrait également se préoccuper de l'évolution du vallon Saint-Donat. Ce secteur magnifique a pu être préservé de la pression immobilière dans le cadre de la ZPPAUP, mais il reste un projet à définir en articulation avec l'espace réservé N°31 qui pourrait être celui d'un espace vert à proximité immédiate des immeubles du quartier et des écoles.



La nouvelle construction de l'Avenue Paul Cézanne au début du Chemin de la Marguerite



Les nouvelles constructions des Hauts de Cassagne à partir d'Entremont



- Cheminements piétonniers proposés
- Cheminements piétonniers existants

Le quartier des Hauts d'Aix et ses cheminements piétonniers

Références

[1] Association Archéologique Entremont, Association Lauves-Cézanne, Association des Amis de la Marguerite et le CIQ Brunet. «Cézanne - Entremont Une approche environnementale » Décembre 2002

[2] Association Archéologique Entremont, Association Lauves-Cézanne et le CIQ Brunet. « Observations sur le projet de révision du POS du secteur Nord d'Aix en Provence » Mars 1997.

Contacts

Association Archéologique Entremont : contact@asso-archeo-entremont.com

Association Lauves-Cézanne : jean-luc.duchateau@orange.fr

Association des amis de la Marguerite : amisdelaMarguerite@wanadoo.fr

CIQ Brunet : efhrm@free.fr

CIQ des Lauves, des Platanes et leurs alentours : michele.barral@wanadoo.fr